

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 103 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 19 - 25 mars 2018**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 25 mars 2018, au moins 472 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i> .....	4
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i> .....	5
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	5
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE</i> .....	6
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	8
<i>III. FAITS SECURITAIRES</i> .....	8
<i>IV. ACTES D'INTIMIDATION</i> .....	9
<i>V. CONCLUSION</i> .....	10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BRARUDI** : *Brasseries et Limonaderies du Burundi*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**DCE** : *Directeur Communal de l'Enseignement*

**DPE** : *Direction Provinciale de l'Enseignement*

**FNL** : *Front National de Libération*

**MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**PAFE** : *Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers*

**PJ** : *Police Judiciaire*

**PN** : *Police Nationale*

**PNB** : *Police Nationale du Burundi*

**PSG** : *Protection, Surveillance et Gardiennage*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**USA** : *United States of America (Etats-Unis d'Amérique)*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 5 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée puis portée disparue, 6 torturées et 44 arrêtées arbitrairement.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des administratifs, des policiers, des militaires et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavres retrouvés continue à être observé.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

### ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

#### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

##### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

###### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo**

En date du 19 mars 2018, sur la colline Ruramba, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, un corps sans vie de Médard Bitariho de la composante sociale Twa a été retrouvé dans sa maison. Les sources sur place font savoir que ce cadavre était suspendu sur la charpente de la maison de la victime. Le corps était en position agenouillé et les bras ligotés, derrière le dos.

###### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rutovu, province Bururi**

En date du 23 mars 2018, un corps sans vie d'Alexandre Batungwanayo de la colline Gihanga, commune Rutovu, province Bururi a été retrouvé sur le pont de la rivière Kigira. Les sources sur place font savoir que les auteurs du crime de même que le mobile du meurtre ne sont pas connus. Une somme inconnue d'argent ainsi qu'un téléphone portable qu'avait la victime ont été volés par ses assassins. La police de Bururi dit avoir amorcé des enquêtes.

##### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS***

###### **Une personne morte suite aux actes de torture en commune Cendajuru, province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mars 2018 indique qu'en date du 17 mars 2018, Simon Bizimana de la colline Gisoro, zone Twinkwavu, commune Cendajuru, province

Cankunzo, a rendu son âme après des actes de tortures lui infligés par des agents du SNR de Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été arrêté en date du 14 février 2018 à Cendajuru et détenu dans un cachot isolé qui était contrôlé seulement par le SNR et le commissaire provincial de police. Selon des sources place, le procureur et ses substituts n'avaient pas accès à ce cachot isolé de même que les OPJ. Il a été libéré provisoirement du cachot par le procureur en date du 14 mars 2018 sur demande de sa famille et conduit directement à l'hôpital où il a succombé 3 jours après. Selon les mêmes sources, les policiers qui le gardaient ont vidé les lieux après avoir remarqué qu'il était au coma.

### **Une personne tuée en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 21 mars 2018, au quartier IX de la zone Ngagara, commune Ntahangwa, en mairie de Bujumbura, Michel Ndereyimana, âgé de 28 ans, a été tué par balles la nuit par des policiers. Les sources sur place révèlent que cette personne a été tuée par la police l'accusant de voler des câbles de la REGIDESO. La victime venait d'être relâchée de la prison consécutivement à la grâce présidentielle.

### ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

#### **Une personne enlevée en zone urbaine de Ngagara, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 19 mars 2018 indique qu'en date du 3 mars 2018, vers 9 heures du matin, Jean Marie Vianney Arakaza, âgé de 30 ans, étudiant et agent de la société de gardiennage PSG a été kidnappé par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR. Selon des sources sur place, il aurait répondu un appel de son ami avant d'être arrêté juste à son arrivée près de l'entreprise BRARUDI en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Jean Marie Vianney Arakaza est natif de la commune Bisoro province Mwaro et résidait à Mutakura 12<sup>ème</sup> avenue numéro 3, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. La famille de Jean Marie Vianney fait savoir qu'elle l'a cherché dans tous les cachots de la Mairie sans parvenir à le retrouver.

### ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

#### **Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi**

En date du 19 mars 2018, sur le marché de Nyabikere, zone et commune Nyabikere, province Karuzi, le prénommé Janvier originaire de la colline Butamenwa, zone Rugwiza de la même commune a été tabassé à l'aide des fers à béton par deux Imbonerakure, dont le prénommé Bienvenu et le surnommé Rujane, l'accusant d'avoir uriné derrière le marché. Selon des sources sur place, ces deux Imbonerakure, au moment de la torture, l'ont également accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD, qu'il doit donc être corrigé comme les autres opposants. Après la torture, ils l'ont conduit au cachot de la commune Nyabikere.

### **Une personne torturée en commune Gahombo, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mars 2018 indique qu'en date du 12 mars 2018, sur la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, un enseignant du nom de Bosco a été tabassé par un Imbonerakure du nom d'Ismaël. Ce dernier l'a accusé d'avoir dit que « *Iyi reta yarambiye abantu ntibazobona irabavuyeko* », *les gens se sont lassés de ce gouvernement et souhaitent son départ*.

### **Une personne torturée en commune Gahombo, province Kayanza**

En date du 20 mars 2018, sur la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, Joséphine Ntahombaye, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tabassée par un Imboberakure prénommé Obède. Il l'accusait d'avoir aidé une personne à s'enfuir alors qu'elle était en train de se bagarrer. La porte de sa maison a même été défoncée car Obède pensait que cette personne était cachée à l'intérieur.

### **Deux personnes torturées en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 20 mars 2018, Jean Népomuscène Bimenyimana et Elias Barakamfitye, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été battus par des Imbonerakure dont Nsengiyumva Abraham alias Nahaman et le chef de colline Mukerwa, Léopold Biziragakuba. Selon des sources sur place, la maison de Jean Népomuscène Bimenyimana a été détruite et les cultures de manioc et de colocase d'Elias Barakamfitye ont été déracinées. Les deux victimes seraient accusées d'avoir dénoncé les bavures commises par le chef de colline et un des imbonetakure qui sèment la terreur dans la commune Busoni. Selon les mêmes sources, Nsengiyumva Abraham avait été libéré après la peine lui infligée pour avoir tué une femme de la colline Mwenya du nom de Kampenda Claire en 2002 et autre actes de terrorisme.

#### ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE***

### **Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura mairie**

En date du 22 mars 2018, dans l'après-midi, Clément Nkurunziza a été arrêté par un OPJ de la PJ Bwiza, commune Mukaza, mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Clément venait d'être refoulé des USA qui lui avaient refusé un asile. Arrivé à l'aéroport de Bujumbura, des agents du SNR lui ont intimé l'ordre d'aller signer des papiers à la PJ et il y a été détenu.

### **Huit personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, Bujumbura Mairie**

En date du 19 mars 2018, au quartier VI, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition pour assurer la sécurité du « Nyabagere Conference Center » où allait se dérouler la campagne de moralisation la population de la commune Ntahangwa par Président Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, ils ont contrôlé les cahiers de ménage et huit personnes ont été arrêtées puis conduites au bureau de la zone Ngagara et ont donné une rançon de 5 000 fbu pour qu'elles soient relâchées.

### **Huit personnes arrêtées au centre-ville, Bujumbura Mairie**

En date du 19 mars 2018, vers 18 heures, des policiers à bord d'un pickup immatriculé A 266 A PN ont fait irruption dans les rangs des files d'attente des bus qui vont au nord de la capitale et ont arrêté huit jeunes en attente du bus. Ils les ont embarqués et placés sous les sièges du bac arrière du pickup vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, des gens en tenue civile circulaient dans les rangs et montraient aux policiers par des signes les personnes à arrêter.

### **Sept personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie**

En date du 20 mars 2018, une fouille perquisition a été effectuée par des militaires et des policiers au quartier Mutakura-Kinyankonge, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, c'est lors du contrôle des cahiers de ménages et des reçus d'enlèvement des immondices dans des ménages que sept personnes ont été interpellées et mises au cachot de la zone Cibitoke, accusées de ne pas avoir les reçus pour le paiement des frais d'enlèvement des immondices. Elles ont été libérées après avoir donné une rançon variant entre 5 000 et 10 000 fbu.

### **Quinze personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie**

En date du 22 mars 2018, des policiers et des militaires ont fait une perquisition, contrôle des cahiers de ménages et des reçus d'enlèvement des immondices de la 8<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> avenue de la zone Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, quinze personnes accusées de ne pas avoir les reçus pour le paiement des frais d'enlèvement des immondices ou les cahiers de ménages ont été arrêtées et conduites au bureau de la zone Cibitoke, alors que ces cahiers n'existent plus dans le stock de la commune où ils devraient être achetés. En cours de route, selon l'accusation portée contre chacune, elles ont donné aux policiers une rançon variant entre 2000 et 10 000 fbu pour être libérées.

### **Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mars 2018 indique qu'en date du 16 mars 2018, Felix Buzoya, âgé de 35 ans, originaire de Mutarishwa, commune Bwambarangwe, province Kirundo, a été arrêté en rentrant du Rwanda passant par Giteranyi en province Muyinga par les Imbonerakure de Bwambarangwe et lui ont dérobé une somme de 120.000 fbu. Selon des sources sur place, le chef du SNR à Bwambarangwe est venu le récupérer l'accusant d'être rebelle.

### **Une personne arrêtée en commune et province Kayanza**

En date du 24 mars 2018, à la rivière Kanyaru, sur la frontière burundo-rwandaise, un chauffeur Jean d'Amour Nsengiyumva surnommé Kadogo a été arrêté par la police burundaise. Les sources sur place indiquent que ce chauffeur était dans un véhicule de type Probox avec des clients qui venaient de Kigali vers Bujumbura. Arrivé sur la frontière Kanyaru, il est entré au bureau de la PAFE côté Burundais pour les modalités d'entrée et il s'est vu arrêter par le responsable de la police à Kanyaru. Le chef du SNR dans la province Kayanza est venu et l'a embarqué dans son véhicule vers une

destination inconnue. Selon les mêmes sources, Jean d'Amour Nsengiyumva est originaire de la province Gitega avec une nationalité rwandaise et faisait le transport des passagers Kigali-Bujumbura.

#### **Une personne arrêtée en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 21 mars 2018, sur la colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke, Alexis Ntaguzwa, pensionné de la PNB, âgé de 52 ans, chauffeur et membre du parti MSD, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources, il a été accusé d'avoir lancé des propos contre le prochain référendum. Il est incarcéré au cachot de police de la commune Buganda.

#### **Deux personnes arrêtées en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 19 mars 2018, vers le matin, en commune Musigati, province Bubanza, deux membres de la coalition AMIZERO y'Abarundi, connus aux noms de Herman Ntakirutimana, enseignant et Anatole Bayubahe ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot de poste de police de la commune Musigati. Selon nos sources, ils sont soupçonnés d'avoir mené pendant la nuit, une attaque à la grenade contre un ménage de cette localité proche du centre Musigati. Le mobile politique est à la base de cette arrestation, selon les mêmes sources.

### ***II. AUTRES FAITS RAPPORTES***

#### **Des personnes mortes suite à une maladie non encore identifiée en commune Ntega, province Kirundo**

Une information parvenue à notre rédaction indique que dans la commune Ntega, province Kirundo, plus de 88 personnes sont déjà mortes depuis Janvier 2018 jusqu'au 25 mars 2018. Selon des sources sur place, elles souffrent d'une épidémie non encore identifiée. Les patients souffrent de céphalées et meurent après deux jours mais l'administration n'a rien signalé et la population se lamente car aucune intervention n'est observée.

### ***III. FAITS SECURITAIRES***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giheta, province Gitega**

En date du 21 mars 2018, sur la colline Gasunu, commune Giheta, province Gitega, le cadavre d'une jeune fille non identifiée ayant un âge compris entre 12 et 15 ans a été retrouvé dans la rivière Ruvyironza. Le cadavre était bloqué à l'embouchure du canal qui conduit l'eau faisant fonctionner le barrage hydroélectrique de la Ruvyironza.

#### **Attaque à la grenade en zone urbaine de Kinama, Bujumbura Mairie**

En date du 23 mars 2018, vers 21 heures, une grenade a été lancée par des gens non identifiés au quartier Bubanza, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Marie. Deux personnes ont été blessées.

#### ***IV. ACTES D'INTIMIDATION***

##### **Des enseignants intimidés dans toutes les communes de la province Karuzi**

Depuis le 21 mars 2018, dans toutes les communes de la province Karuzi, des réunions sont tenues par les DCE ou leurs conseillers à l'endroit de tous les enseignants membres du parti CNDD-FDD, pour les sensibiliser à voter «OUI» au prochain référendum constitutionnel. Selon des sources sur place, ces réunions ont été planifiées par des autorités provinciales et de la DPE. Dans la commune Bugenyuzi, la réunion a été tenue dans la salle des réunions, dirigée par un conseiller du DCE prénommé Zéphyrin. Dans cette réunion, il a ordonné aux enseignants membres du CNDD-FDD de s'organiser pour surveiller et arrêter quiconque votera «NON» pour qu'il subisse une punition exemplaire. Cela cause un climat de panique chez les enseignants non membres parti CNDD-FDD qui ont été informés par leurs collègues ayant participé à ces réunions.

## ***V. CONCLUSION***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des actes d'intimidation commis par des administratifs, membres du parti CNDD-FDD, constituent une source de menaces à la population.